

Eau potable, eaux claires et eaux usées



En cas de problèmes URGENT sur le réseau d'eau potable

- Rupture de conduite
- Fuite d'eau
- Manque de débit ou débit anormal aux robinets
- Eau trouble ou colorée
- Odeur ou goût suspect (même limpide)

N'hésitez pas à contacter:

- L'administration communale durant les heures d'ouverture +41 26 413 37 42
- Le fontainier +41 79 264 51 37
- Le Conseiller communal responsable du réseau d'eau +41 79 387 25 13

Information se rapportant à l'eau potable du réseau de Pont-la-Ville

Selon l'art. 5 de l'Ordonnance du Département fédéral intérieur sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale, tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs sur la qualité de l'eau distribuée. Cette information est établie sur la base des analyses effectuées pendant l'année écoulée.

Pour plus d'informations www.qualitedeleau.ch

[Lien sur la qualité d'eau potable 2021 pour la commune de Pont-la-Ville](#)

Documents

[Règlements](#)

Adduction d'eau

